

Programme UICN Affaires Globales et Biodiversité

INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR HÔTELIER DES CARAÏBES



1 - Contexte du projet

Les hôtels ont un impact sur la biodiversité à tous les stades de leur cycles de vie, depuis leur conception jusqu'à leur fermeture :



- **Au stade de la planification**, le choix du site et de la conception de l'hôtel est un facteur déterminant sur leur niveau d'impact.
- **Au stade de la construction**, l'impact est déterminé par la dimension et l'emplacement de l'espace dégagé pour le chantier, le choix des méthodes de construction, l'origine, la quantité et le type de matériaux, ainsi que l'eau et l'énergie utilisées.
- **Au stade de l'exploitation**, l'impact d'un hôtel provient essentiellement de l'énergie, l'eau, la nourriture et autres ressources consommées pour le fonctionnement de l'hôtel, des déchets solides et liquides produits, de la façon dont sont gérés les espaces verts, de l'impact direct de la clientèle.
- **Au stade de la fermeture**, l'impact provient de l'évacuation des matériaux enlevés pour le rénover, le convertir à d'autres usages ou le démolir, ainsi que des travaux qu'impliquent ces activités.

Dans les Caraïbes, la situation n'est pas différente. Comme le mentionne l'UICN dans *Une Analyse de Situation pour les Caraïbes*, parmi les principaux vecteurs de changements environnementaux, et spécifiquement de perte de biodiversité, "les impacts du tourisme continuent d'augmenter, car la tendance est aux complexes hôteliers plus grands, aux formules tout compris et aux méga-paquebots de croisières". *L'Initiative pour les Caraïbes : Programme 2009-2012*, récemment publié par l'UICN, répond à ce besoin de changement en développant des études de cas de l'impact des hôtels et marinas sur la biodiversité, afin d'y apporter et de diffuser des solutions possibles.

2 – Présentation du projet

Pour répondre aux besoins spécifiques des Caraïbes et aux défis de l'industrie touristique mentionnés ci-dessus, ce projet a été structuré selon deux lignes stratégiques :

Ligne Stratégique 1. Accroître et valider les connaissances des acteurs locaux. Il s'agit d'identifier les initiatives existantes en matière de biodiversité et de développement hôtelier, puis de faire converger et harmoniser les recommandations développées (lignes directrices, principes et bonnes pratiques). Le projet permettra alors à l'étendu réseau de connaissances de l'UICN d'échanger des données et de créer un produit final reflétant les points de vue et les attentes du plus grand nombre possible d'acteurs locaux.

Ligne Stratégique 2. Laisser en héritage la création d'un réseau de distribution. La clé du succès pour toute initiative est l'engagement à long terme des organisations locales dans l'atteinte des résultats et leur divulgation. La création d'un réseau d'organisations engagées, capables d'assurer la pérennité des résultats, sera un élément déterminant du projet.

Programme UICN Affaires Globales et Biodiversité

Le projet poursuit trois objectifs spécifiques :

Objectif 1. La situation actuelle de l'impact du secteur hôtelier sur la biodiversité dans la région est évaluée.

Objectif 2. Des outils pour l'intégration de mesures de conservation de la biodiversité dans les phases de construction et d'exploitation hôtelières dans les Caraïbes sont développés.

Objectif 3. Une plus grande prise de conscience des risques et des opportunités liés à la construction et l'exploitation d'hôtels est créée parmi les acteurs locaux.

Le projet sera géré par le Programme Affaires et Biodiversité de l'UICN, en coordination avec le coordinateur du Programme Caraïbes de l'UICN. Le projet bénéficiera de l'expérience globale du Programme Affaires et Biodiversité et de sa compétence acquise dans ce domaine (grâce à l'élaboration du guide "*Biodiversité: Mon hôtel agit!*").

3 – Etendue géographique du projet

Etant donné le type d'activités de ce projet, il est prévu que tous les pays faisant partie de l'Initiative de l'UICN pour les Caraïbes bénéficient des produits/résultats du projet. Ces pays et territoires sont:

- Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, République Dominicaine, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts & Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago
- Anguilla, Bermudes, Iles Vierges Britanniques, Iles Caïmans, Montserrat, Iles Turques & Caïques (Royaume-Uni)
- Antilles Néerlandaises, Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin (Pays-Bas)
- Porto Rico, Iles Vierges Américaines (Etats-Unis d'Amérique)
- Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (France).

4 – Parties prenantes du projet

Les Directeurs d'hôtels et investisseurs du secteur hôtelier seront les principaux bénéficiaires de ce projet. Ils seront ciblés directement et indirectement par le biais de la principale association hôtelière des Caraïbes : l'Association Touristique et Hôtelière de la Caraïbe (CHTA).

Les Autorités Publiques seront également bénéficiaires du projet car elles jouent un rôle clé pour assurer le développement du secteur hôtelier selon les critères de conservation de la biodiversité.

Les membres caribéens de l'UICN joueront un rôle actif dans le projet. Voir liste détaillée Section VI. 4. « Implication des commissions et des membres de l'UICN ».

5 - Valorisation de l'expertise francophone et implication des commissions de l'UICN



Accor devrait fournir un appui technique (et probablement financier pour la préparation de la vidéo). Dans les Caraïbes, Accor est présent en Guadeloupe, à Saint-Martin, en République Dominicaine et en Martinique. Accor sera un allié clé pour contacter les autorités gouvernementales. D'autres entreprises françaises comme le Club Med (présent en Martinique, en Guadeloupe, aux Bahamas et aux Iles Turques & Caïques) et Pierre&Vacances (présent en Martinique), seront également contactés dès le début du projet. Les membres de l'UICN seront impliqués dans la plupart des activités comme Sources d'information, Experts et acteurs, Ressources Techniques, Promoteurs, Partenaires.

6 – Financement et durée

Le projet a une durée de 18 mois pour un montant total de 150 000 € entièrement financé par l'Accord Cadre France-UICN par la contribution du MEEDDM et du SEOM. L'objectif est de mobiliser des fonds additionnels une fois que le projet débute.

Plus d'informations : www.iucn.org/business

Contacts : giulia.carbone@iucn.org ; delphine.morandeaudeveloppement-durable.gouv.fr ;
emmanuel.morice@developpement-durable.gouv.fr ; pascal.colin@oultre-mer.gouv.fr